

Budget Supplémentaire du Laboratoire d’analyse Cismonte 2020

Cullettività di Corsica
Raportu di u Presidente di u Cunsigliu
Esecutivu di Corsica

INTRODUCTION	2
A. Budget primitif du Budget annexe 2020 :	3
B. Résultats constatés au CA 2019 :	3
C. Les propositions du Budget Supplémentaire au budget annexe :	4
1. Les recettes :	5
1-1 Les recettes de fonctionnement :	5
1-2 Les recettes d’investissement :	6
2. Les dépenses :	7
2-1 Les dépenses de fonctionnement :	7
2-2 Les dépenses d’investissement :	7
CONCLUSION	8

INTRODUCTION

La crise sanitaire qui vient de frapper le monde sur ce premier semestre 2020 constitue une crise jamais connue. La virulence de la maladie et la rapidité de sa contagion à l’échelle de la planète ont conduit la quasi-totalité des autorités nationales à prendre des mesures de protection inédites.

Aussi, pour certains secteurs, tels que la chimie agroalimentaire, les autopsies, les recherches de légionnelles, l’hygiène publique et l’alimentaire, l’activité du laboratoire d’analyse Cismonte a été à l’arrêt pendant la période de confinement.

La reprise a été progressive dans tous les secteurs.

Ainsi, le Budget Supplémentaire au budget annexe du Laboratoire d’analyse en tant que décision modificative particulière :

- reprend les résultats et les restes à réaliser adoptés dans le cadre du compte administratif de l’exercice précédent,
- permet, comme toute décision modificative, de procéder aux réajustements des inscriptions portés au budget primitif.

A. Budget primitif du Budget annexe 2020 :

Pour mémoire, l’équilibre du Budget primitif au Budget annexe 2020 s’établissait conformément au tableau ci-dessous :

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 756 100,00	1 978 100,00	222 000,00	-
<i>ventilées</i>	1 756 100,00	1 978 100,00	222 000,00	-
<i>non ventilées</i>	-	-	-	-
Opération d'ordre	222 000,00	-	-	222 000,00
<i>Opération d'amortissement</i>	88 373,00			88 373,00
<i>Virement de section</i>	133 627,00			133 627,00
Total	1 978 100,00	1 978 100,00	222 000,00	222 000,00
Total général	Dépenses	2 200 100,00	Recettes	2 200 100,00

B. Résultats constatés au CA 2019 :

La décomposition des résultats est la suivante :

	Labo 2B
Résultat exercice section de fonctionnement	- 216 870,68
Résultat reporté	
Résultat de fonctionnement (a)	- 216 870,68
Résultat exercice section d'investissement	49 731,81
Résultat reporté	167 138,87
Solde d'exécution (b)	216 870,68
Résultat	-

Le résultat cumulé de fonctionnement du Laboratoire d’analyse est déficitaire de -216 870,68 €.

A l’inverse, le solde d’exécution de la section d’investissement est excédentaire de 216 870,68 €.

Le résultat cumulé est donc nul.

La circulaire sur le traitement budgétaire et comptable des dépenses des collectivités territoriales et de leurs groupements en date du 24 août 2020, prévoit la possibilité de reprendre en section de fonctionnement, de manière temporaire et exceptionnelle, l’excédent d’investissement.

Le dispositif d’assouplissement précité vise à soutenir les collectivités qui, du fait de la crise sanitaire, font face à des difficultés pour équilibrer leur section de fonctionnement qu’il s’agisse d’une augmentation de dépenses ou de perte de recettes.

Ce mécanisme peut être activé sous trois conditions :

- excédent d’investissement constaté au 31 décembre 2019 (résultat d’investissement cumulé retraité des restes à réaliser) ;
- excédent libre d’affectation c’est à dire non obéré par des investissements à court ou moyen terme dont le volume nécessiterait un recours à l’emprunt ;
- compte 1068 présentant un solde créditeur suffisant pour procéder à la reprise.

Le budget annexe du Laboratoire Cismonte réunit ces trois conditions, en effet :

- l’excédent d’investissement constaté au 31 décembre 2019, retraité des restes à réaliser, est de 216 870,68 € ;
- l’excédent est libre d’affectation. En effet, le budget annexe affiche un excédent d’investissement depuis la fusion. En 2018, cet excédent était de 167 138,87 € et a donc enregistré une progression en 2019 ;
- le solde créditeur du compte 1068 tel qu’il ressort du compte de gestion arrêté au 31 décembre 2019 est de 404 430,72 €.

En ce sens, dans un souci de sincérité budgétaire, il est proposé de procéder à la reprise de cet excédent d’investissement en section de fonctionnement.

Le schéma budgétaire et comptable se traduit par l’enregistrement d’une opération d’ordre budgétaire donnant lieu à l’émission d’un mandat au débit du compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » (chapitre 040) et d’un titre au crédit du compte 777 « Recettes et quote-part des subventions d’investissement transférées au compte de résultat » (chapitre 042).

C. Les propositions du Budget Supplémentaire au budget annexe :

Le budget supplémentaire au budget annexe du Laboratoire d’analyse Cismonte 2020 s’équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 633 741,36 €, portant le montant total du budget annexe 2020 à 2 833 841,36 €.

Pour mémoire, en 2019 le budget annexe s’équilibrait à 2 143 138,87 €, soit 32,23 %.

BS 2020	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	200 000,00	200 000,00	-	-
<i>ventilées</i>	200 000,00	200 000,00		
<i>non ventilées</i>	-	-	-	-
Opération d'ordre	-	216 870,68	216 870,68	-
<i>Opération d'amortissement</i>	- 5 139,00	216 870,68	216 870,68	- 5 139,00
<i>Virement de section</i>	5 139,00			5 139,00
001 Solde d'exécution n-1				216 870,68
Résultat reporté 002	216 870,68			
Total	416 870,68	416 870,68	216 870,68	216 870,68
Total général	Dépenses	633 741,36	Recettes	633 741,36

Les dépenses s'élèvent à 633 741,36 € et impactent à 66 % la section de fonctionnement et à 34 % celle d'investissement.

Le résultat cumulé de fonctionnement du Laboratoire d'analyse est déficitaire de -216 870,68 €. A l'inverse, le solde d'exécution de la section d'investissement est excédentaire de 216 870,68€.

Ces propositions nouvelles représentent une augmentation de 28,81 % par rapport à la globalité des crédits inscrits au BP 2020 toutes sections confondues (PM : 2 200 100 €).

Le montant des recettes nouvelles s'établit également à 633 741,36 €.

Le montant du 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé », chapitre 922, est nul.

Le virement de section, impacté par les mouvements d'ordre, est augmenté de 5 139 €, présentant ainsi une baisse de 3,85 % par rapport au BP 2020 où, pour mémoire il s'élevait à 133 627,00 €.

BP + BS 2020	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	1 956 100,00	2 178 100,00	222 000,00	-
<i>ventilées</i>	1 956 100,00	2 178 100,00	222 000,00	-
<i>non ventilées</i>	-	-	-	-
Opération d'ordre	222 000,00	216 870,68	216 870,68	222 000,00
<i>Opération d'amortissement</i>	83 234,00	216 870,68	216 870,68	83 234,00
<i>Virement de section</i>	138 766,00	-	-	138 766,00
001 Solde d'exécution n-1			-	216 870,68
Résultat reporté 002	216 870,68			
Total	2 394 970,68	2 394 970,68	438 870,68	438 870,68
Total général	Dépenses	2 833 841,36	Recettes	2 833 841,36

1. Les recettes :

1-1 Les recettes de fonctionnement :

	Voté 2019	BP 2020	BS 2020	BP + BS 2020
Fonctionnement	1 856 000,00	1 978 100,00	416 870,68	2 394 970,68
Sous Total opérations réelles	1 856 000,00	1 978 100,00	200 000,00	2 178 100,00
70 Produits, services, domaines.....	430 000,00	430 000,00	100 000,00	330 000,00
74 Dotations, subventions et participations	1 397 000,00		100 000,00	100 000,00
75 Autres produits de gestion courante	29 000,00	1 548 100,00	200 000,00	1 748 100,00
Sous Total opérations ordre	-	-	216 870,68	216 870,68
042 Opérations ordre transfert entre section			216 870,68	216 870,68
002 Résultat de fonctionnement reporté				-

Le budget supplémentaire réévalue les recettes réelles de fonctionnement de 200 000 € et porte ainsi le montant de ces recettes à 2 178 100 €, soit une augmentation de 10,11 %.

Les recettes liées aux produits des services (Chap. 70), directement liées à l'activité du laboratoire diminue de 100 000 €, soit -23,26 % par rapport aux prévisions initiales. Ces baisses sont la conséquence de l'arrêt d'activité dû à la crise sanitaire.

La reprise d'activité progressive dans tous les secteurs (chimie agroalimentaire, autopsies, recherches de légionnelles, hygiène publique et alimentaire) ne permet pas de rattraper le retard.

Une inscription de 100 000 € est proposée sur le chapitre 74. Il s'agit d'une aide à l'élevage, relative aux analyses de santé animale, versée par l'Office de Développement Agricole et Rural de la Corse.

La subvention d'équilibre, versée au budget annexe, est augmentée de 200 000 €. Son montant est ainsi porté à 1 748 100 €, soit une hausse de 12,92 % par rapport au BP.

Les 216 870,68 €, portés en opérations d'ordre, correspondent à la matérialisation d'une partie du schéma budgétaire et comptable de reprise de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement (titre au crédit du compte 777 « Recettes et quote-part des subventions d'investissement transférées au compte de résultat » - chapitre 042).

1-2 Les recettes d'investissement :

	Voté 2019	BP 2020	BS 2020	BP + BS 2020
Recettes				
Investissement	287 138,87	222 000,00	216 870,68	438 870,68
Sous Total opérations réelles	2 000,00	-	-	-
27 Autres immobilisations financières	2 000,00			-
Sous Total opérations ordre	118 000,00	222 000,00	-	222 000,00
040 Opérations ordre transfert entre section	88 371,73	88 373,00	5 139,00	83 234,00
021 Virement à la section de fonctionnement	29 628,27	133 627,00	5 139,00	138 766,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés				
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	167 138,87		216 870,68	216 870,68

Ces dernières sont réévaluées de 216 870,68 €.

L'augmentation provient du solde d'exécution de la section d'investissement reporté, excédentaire de 216 870,68 €.

Les opérations d'ordre sont nulles. En effet, les amortissements, comptabilisés en recette au chapitre par nature 040 diminués de 5 139 €, contribuent à augmenter le virement de section du même montant.

2. Les dépenses :

2-1 Les dépenses de fonctionnement :

	Voté 2019	BP 2020	BS 2020	BP + BS 2020
Dépenses				
Fonctionnement	1 856 000,00	1 978 100,00	416 870,68	2 394 970,68
Sous Total opérations réelles	1 738 000,00	1 756 100,00	200 000,00	1 956 100,00
011 Charges à caractère général	300 000,00	406 100,00		406 100,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 438 000,00	1 350 000,00	200 000,00	1 550 000,00
Sous Total opérations ordre	118 000,00	222 000,00	-	222 000,00
042 Opérations ordre transfert entre section	88 371,73	88 373,00	- 5 139,00	83 234,00
023 Virement à la section d'investissement	29 628,27	133 627,00	5 139,00	138 766,00
002 Résultat reporté			216 870,68	216 870,68

Les dépenses réelles de fonctionnement inscrites au BS 2020 s’élèvent à 200 000 €, en hausse de 11,39 % par rapport au BP.

Ces crédits complémentaires impactent le chapitre 012 « Charges de personnel et frais assimilés » et concernent :

- Le recrutement de deux agents ;
- Les recrutements saisonniers, dont l’enveloppe a été réévaluée au regard de la crise sanitaire.

Les opérations d’ordre sont nulles. En effet, les dotations aux amortissements, comptabilisées en dépense au chapitre par nature 042, sont diminuées de 5 139 €, ce qui contribue à augmenter le virement de section du même montant.

L’inscription de 216 870,68 € correspond au résultat reporté de la section de fonctionnement.

2-2 Les dépenses d’investissement :

	Voté 2019	BP 2020	BS 2020	BP + BS 2020
Dépenses				
Investissement	287 138,87	222 000,00	216 870,68	222 000,00
Sous Total opérations réelles	287 138,87	222 000,00	-	222 000,00
20 Immobilisations corporelles		24 000,00		24 000,00
21 Immobilisations incorporelles	227 138,87	178 000,00		178 000,00
23 Immobilisations en cours	60 000,00	20 000,00		20 000,00
Sous Total opérations ordre	-	-	216 870,68	-
040			216 870,68	
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			-	-
001 Solde exécution investissement reporté				

L’inscription de 216 870,68 €, portée en opérations d’ordre, correspond à la matérialisation de l’autre partie du schéma budgétaire et comptable de reprise de l’excédent d’investissement en section de fonctionnement (émission d’un mandat au débit du compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » - chapitre 040).

CONCLUSION

Ce budget supplémentaire est principalement un budget de report actant la reprise des résultats constatés.

Il permet également d’effectuer les ajustements nécessaires tant en recette qu’en dépense.

Ainsi, il vous est demandé de bien vouloir :

- Reprendre, conformément aux dispositions de la circulaire sur le traitement budgétaire et comptable des dépenses des collectivités territoriales et de leurs groupements en date du 24 août 2020, l’excédent d’investissement en section de fonctionnement.
- Adopter le budget supplémentaire au budget annexe du Laboratoire d’analyse Cismonte de l’exercice 2020 arrêté à 633 741,36 euros.